ROMANIA MULTILINGUE

L'UTILISATION POÉTIQUE DU BILINGUISME DANS L'ESPACE ROMAN AU MOYEN AGE

PAR

ANNA GUDAYOL I TORELLO

maître ès lettres (Université de Barcelone)

INTRODUCTION

Les expressions « bilinguisme littéraire » ou « bilinguisme dans la littérature » peuvent prêter à confusion; nombreuses sont les réalités susceptibles d'être comprises sous ces termes. Les textes ici présentés essaient d'éclairer l'utilisation du bilinguisme comme procédé stylistique dans l'une des modalités de l'expression littéraire, la poésie lyrique, développée au long d'une période donnée, le bas Moyen Age, et dans un espace spécifique, l'Europe romane.

PREMIÈRE PARTIE CORPUS ET MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITION DU SUJET

Limites spatiales et linguistiques. – L'espace dans lequel se développe l'étude est, sommairement, celui qu'avait occupé en Europe occidentale l'Empire romain, dont la langue, le latin, devint la langue commune de civilisation et de culture. Les langues issues du latin dessinent un espace déterminé, dans lequel elles ont des contacts avec les langues voisines. Ces contacts sont souvent reflétés dans les œuvres littéraires.

Limites chronologiques. - La période envisagée est celle qui va de l'apparition des langues romanes dans le registre littéraire jusqu'à la fin du Moyen Age;

quelques exceptions, comme l'Aube de Fleury ou quelques poèmes politiques de la première moitié du XVI siècle, ont été prises en compte pour mieux situer le procédé dans le temps.

Limites du genre. L'intermixtion des langues. – Le genre choisi comme cadre de l'étude est la poésie lyrique en langue romane, en donnant au terme lyrique un sens large, qui inclut aussi bien la poésie religieuse que la poésie amoureuse, la poésie politique que la poésie satirique ou burlesque. La caractéristique essentielle des poèmes étudiés est qu'ils sont écrits, de façon intrinsèque, dans deux ou plusieurs langues; cela implique que la compréhension totale du texte dépend de la maîtrise des langues qui le composent. De ces deux langues l'une doit être une langue romane, l'autre étant une autre langue romane, une langue non romane (cas rare) ou le latin.

CHAPITRE II

ÉLABORATION DU CORPUS

L'établissement d'un corpus réunissant différents textes qui emploient le bilinguisme comme procédé stylistique est une étape indispensable pour pouvoir établir ultérieurement les caractéristiques essentielles de cette utilisation. Le corpus des textes a été établi à partir du dépouillement de la bibliographie de base, du dépouillement des index des catalogues de manuscrits et de celui des répertoires de poèmes appartenant aux différentes traditions littéraires.

CHAPITRE III

ÉTAT DE LA OUESTION

Le bilinguisme littéraire a suscité un certain nombre de travaux d'ensemble partiels, pour la plupart un peu vieillis; un certain nombre d'études ne prennent en compte que le bilinguisme au sein d'une seule tradition littéraire, tandis que d'autres comparent des cas isolés, sans les replacer dans un contexte plus général. Finalement, la plupart des appréciations sur ce phénomène proviennent, néanmoins, des observations particulières sur quelques poèmes très connus, comme l'Aube de Fleury, les poèmes plurilingues de Raimbaut de Vaqueiras ou la Canzone trilingue de Dante.

DEUXIÈME PARTIE TRADITIONS LITTÉRAIRES

Pour parler des différents courants littéraires qui sont à l'œuvre dans cette période, le terme de « traditions littéraires » est employé de préférence à celui de « littératures nationales », utilisé surtout à partir du XVI siècle et étroitement lié à l'éveil progressif des consciences nationales, à la fin du Moyen Age.

CHAPITRE PREMIER

LA POÉSIE LATINE MÉDIÉVALE

La littérature latine fait preuve, aux XII° et XIII° siècles, d'une vigueur et d'une créativité remarquables. La langue littéraire de cette période présente très peu de traits linguistiques particuliers permettant de déterminer l'origine de l'auteur ; celleci peut être parfois déduite des interpolations en langue vulgaire qui apparaissent dans nombre d'hymnes latins en rapport avec le cycle de Noël ou avec les saints, notamment saint Nicolas, ou dans des poèmes érotiques, satiriques, burlesques ou bachiques écrits au sein d'une tradition qui utilise souvent des strophes goliar-desques.

CHAPITRE II

LE MONDE DES COURS DE PROVENCE : LES TROUBADOURS (XII^d-XIII^e SIÈCLES)

Les poètes qui écrivent dans la koïnè occitane utilisée dans le monde des cours provençales, troubadours qui voyagent souvent de l'une à l'autre de ces cours ou dans celles des régions voisines, sont confrontés fréquemment à des langues autres que celle qu'ils ont choisie pour l'usage poétique. Quelques-unes de ces langues se trouvent reflétées dans un petit nombre de poèmes écrits par Raimbaut de Vaqueiras, Bonifacio Calvo ou Cerveri de Girone; ces poèmes, à la tradition souvent corrompue, ont donné lieu à de nombreuses réflexions de type philologique et linguistique. L'utilisation de ces langues peut être parfois en rapport étroit avec des circonstances politiques, ou avec la langue de la personnalité à laquelle est adressé le poème. Ainsi en est-il de l'utilisation par Bonifaci Calvo du galicien, du français et de l'occitan dans un poème où il fait allusion aux royaumes de Castille, de Navarre et d'Aragon.

CHAPITRE III

LES COURS DE CASTILLE ET DU PORTUGAL ET LES *TROFEIROS* GALLÉGO-PORTUGAIS (XIII^e-XIV^e SIÈCLES)

Une ambiance relativement similaire à celle que l'on rencontre dans les cours seigneuriales occitanes règne aussi dans les cours royales du nord-ouest de la péninsule ibérique durant la seconde moitié du XIII° et la première moitié du XIV° siècle. Quelques rares poèmes composés durant la période alphonsine et conservés dans les *Cancioneiros* gallégo-portugais montrent l'utilisation de l'occitan, du français ou du latin au sein de cette tradition.

CHAPITRE IV

LA POÉSIE EN LANGUE D'OIL (XIII°-XIV° SIÈCLES)

La poésie écrite en langue d'oïl, dont la production conservée est beaucoup plus abondante, semble, de ce fait, moins clairement structurée que celle des traditions troubadouresque ou gallégo-portugaise. Les manifestations du bilinguisme littéraire, tout particulièrement du bilinguisme latin-français, sont fréquentes. En sus des paraphrases ou des adaptations françaises de prières usuelles latines, très usitées dans les domaines burlesque et surtout politique, il faut souligner l'apparition d'une « famille » de formes strophiques alternant régulièrement des vers en français et en latin, selon des schémas rythmiques divers, qui connaîtra une belle fortune au long du XIVe siècle, tout en étant utilisée de préférence dans la poésie religieuse mariale. Un groupe de poèmes amoureux et mariaux, dont l'origine semble se placer autour des cours anglo-normande et française durant les règnes de Henri III et de saint Louis, mérite une attention spéciale ; l'un de ces poèmes est la pastourelle anglo-normande bien connue En mai, quant dait e foil et fruit, éditée par Paul Mever à la fin du XIX' siècle, dont une nouvelle version est présentée ici. Les poèmes un peu maladroits de maître Jean, écolâtre à Arbois, utilisent une variante de cette même strophe. Quelques pièces conservées dans un recueil en l'honneur de la Vierge, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France, offrent de nouvelles variantes de ce procédé. Enfin, il convient de souligner l'importance du bilinguisme latin-français ou anglais-français dans l'aire anglonormande, qui est sans doute à mettre en rapport avec le grand nombre de poèmes anglo-latins produits dans la même zone linguistique à la même époque.

CHAPITRE V

L'ITALIE DU NORD : LES *DUECENTISTI* ET LES *TRECENTISTI* (XIII^e-XIV^e SIÈCLES)

Contrairement à ce qui était le cas dans la poésie française de la même période, le bilinguisme dans la poésie italienne semble être étroitement lié aux traités de poétique composés durant la première moitié du XIV siècle. Ainsi, hormis quelques paraphrases de prières usuelles latines écrites dans un esprit similaire à celui des paraphrases françaises, les exemples choisis sont en rapport plus ou moins étroit avec les traités d'Antonio da Tempo, qui indique quelques modèles de sonnets bilingues, ou de Gidino da Sommacompagna, qui donne des exemples de poèmes trilingues, moins suivis. Une forme s'impose : le sonnet bilingue latino-italien, dont les multiples variantes auront une longue vie. Les formes trilingues utilisant le français, l'italien et le latin connaissent une fortune moindre. Enfin, il faut souligner la présence d'un certain nombre de formes musicales composées dans les cours du nord de l'Italie, en rapport certain avec la littérature franco-vénitienne, qui utilisent seules deux langues vernaculaires, l'italienne et la française.

CHAPITRE VI

LES COURS DES SOUVERAINS IBÉRIQUES : LA POÉSIE *CANCIONERIL* (XIV°-XV° SIÈCLES)

La situation de « diglossie » littéraire, qui avait été habituelle dans les cours ibériques pendant le XIII° siècle, évolue lentement au cours de la première moitié du XIV° siècle. La poésie composée dans ces cours pendant le XIV° et le XV° siècle est conservée dans des recueils, les Cancioneros; le nombre de ceux qui nous sont parvenus, plus de trois cents recueils différents, est un bon indice de la popularité du genre. En sus des poètes qui composaient autant en castillan qu'en catalan, comme Pere Torroella, un certain nombre de poèmes sont composés dans deux langues de façon intrinsèque. La forme la plus répandue est le villancico amoureux avec un refrain en latin emprunté aux mots du Christ sur la croix, mais d'autres combinaisons mêlant deux langues vernaculaires – italien et espagnol, catalan et espagnol, portugais et espagnol – sont aussi présentes dans une mesure moindre. Il faut souligner l'importance de ces poèmes bilingues dans un recueil musical du début du XVI° siècle conservant des pièces chantées dans les chapelles des Rois Catholiques, et qui offrent un bon exemple de la multiplicité des langues présentes dans l'entourage musical d'Isabelle et Ferdinand.

CHAPITRE VII

POÉSIE POLITIQUE ET POÉSIE DE COUR EN FRANCE $(XV^c-XVI^c$ SIÈCLES)

Parmi les poèmes formellement très codés produits à la cour de Charles d'Orléans, on peut remarquer certains rondeaux et ballades, composés par Charles lui-même ou dans son entourage, qui incluent dans une forme bien délimitée des vers ou des mots de rime en latin; un exemple en est la ballade Bon regime sanitatis, écrite par le prince poète et à laquelle répondirent, dans cette ambiance de concours poétique qui était propre à la cour de Blois, son favori Fredet d'abord, puis François Villon quelque temps plus tard. Le style des rhétoriqueurs, vivement apprécié dans les cours françaises de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle, est fortement représenté dans quelques pièces qui jouent sur des équivoques moyennant la combinaison à la rime de mots en français et en latin, que l'on retrouve dans un traité de rhétorique de la même époque.

Parallèlement à cette poésie de cour, les poèmes religieux à vers alternés, communs au XIV^e siècle, continuent d'être en faveur au XV^e siècle. Quant aux paraphrases de prières usuelles en latin à but politique, elles sont aussi monnaie courante; en fait, l'on peut bien considérer ce type de poèmes comme un sousgenre de la poésie satirique qui, plongeant ses racines dans le XIII^e siècle, se perpétue tout au long de la période moderne.

CHAPITRE VIII

LA POÉSIE ITALIENNE DE LA RENAISSANCE (XV°-XVI° SIÈCLES)

Une très brève approche de la réalité poétique italienne clôt la vision panoramique de la poésie médiévale à travers le bilinguisme poétique. D'une part. l'on trouve des poèmes amoureux ou politiques composés en vers mi-partis d'italien et de latin, le latin étant souvent emprunté à des sources bibliques ou liturgiques ; d'autre part, il existe des chansons de cour similaires à celles que l'on pouvait trouver dans le chansonnier musical des Rois Catholiques. Enfin, les sonnets semilitterati, répertoriés par Da Tempo, auront, tout comme les paraphrases de prières auparavant mentionnées, une survie exceptionnellement longue.

CONCLUSIONS

Conditions de réception du bilinguisme littéraire. — La composition d'un texte bilingue exige de la société dans laquelle il est rédigé des conditions particulières, à savoir une connaissance suffisante des langues en jeu de la part des auteurs et du public potentiel. Dans ce cadre d'intercompréhension linguistique, qui est souvent le résultat d'une situation politique déterminée, le bilinguisme peut être utilisé pour des raisons et avec des buts différents : caractériser un personnage, s'en moquer ou adresser un clin d'œil à un autre, faire preuve d'habilité linguistique dans la plupart des cas. Une interaction s'établit parfois entre ces œuvres littéraires et son public ; cette interaction se manifeste alors par des changements dans le ton et dans la forme.

Questions de forme: la présentation matérielle et la langue. – Un grand nombre de poèmes bilingues conservés sont transcrits dans des feuillets d'un manuscrit restés vierges. Dans le domaine français, les copistes de quelques-unes de ces pièces ont voulu présenter formellement le changement des langues au sein du poème, mais l'artifice est extrêmement rare. Beaucoup moins rare est, en revanche, la présence d'une notation musicale.

Les langues qui se côtoient dans un poème bilingue souffrent souvent des altérations dues à des défauts dans la tradition manuscrite ou à des problèmes de connaissance des langues employées de la part de l'auteur. Ces altérations peuvent servir comme témoins de la prononciation des différentes langues utilisées selon la langue d'origine de l'auteur; dans le cas du latin, elles fournissent des indices précieux sur la prononciation de la langue à travers les siècles, particulièrement dans le domaine français.

Différents types d'intermixtion linguistique. Leur évolution dans le temps. – Les langues employées dans un poème bilingue peuvent contribuer à la construction du poème dans des proportions diverses, et de façon régulière ou irrégulière. Dans le cadre considéré, le bilinguisme semble s'exprimer de préférence au moyen de trois canaux : l'emploi de certains types de strophes, l'usage d'emprunts et celui de paraphrases de prières. L'évolution des rapports entre les langues dénote aussi, dans certains cas. l'évolution de la réalité culturelle qui leur sert de cadre.

ANTHOLOGIE

Édition de cent quatre-vingt-quatorze poèmes bilingues ou plurilingues (roman-roman ou latin-roman) du XII^e à la première moitié du XVI^e siècle, dont un huitième inédit et le reste réédité selon les normes actuelles d'édition de textes anciens dans chaque tradition littéraire. Les textes sont ordonnés chronologiquement et les différentes langues dans lesquelles ils sont écrits sont indiquées moyennant des polices de caractères différentes. Chacune des éditions inclut la mention des manuscrits où se trouve le poème, les différents répertoires qui en font mention, l'édition de base retenue pour l'anthologie (même si elle a été postérieurement modifiée par des changements dans les méthodes d'édition) et, le cas échéant, des éclaircissements sur la datation ou les événements politiques ayant influencé sa composition. Les éditions sont accompagnées de notes spécifiant l'origine des citations bibliques, liturgiques ou autres particulièrement fréquentes dans la plupart des poèmes.

ANNEXES

Répertoire bibliographique. – Pour chaque poème une fiche signalétique a été dressée, indiquant, outre les données identificatives déjà mentionnées dans l'anthologie (auteur, titre, incipit, date, manuscrits, édition suivie et répertoires), le genre du poème, sa structure strophique, les langues employées, le degré d'alternance de ces langues à l'intérieur du poème, la bibliographie et, le cas échéant, des commentaires sur les rapports du poème avec d'autres pièces, incluses ou non dans l'anthologie.

Répertoire métrique. – A partir de la structure strophique établie antérieurement, un répertoire métrique a été dressé, apparenté à ceux qui ont été établis pour d'autres traditions littéraires romanes (ceux de Frank pour la poésie occitane, de Tavani pour la gallégo-portugaise ou de Mölk et Wolfzettel pour la française, parmi d'autres). Le répertoire est ordonné dans une première partie d'après le schéma rythmique, et dans une seconde partie d'après la longueur des strophes.

Index. – Plusieurs index, des auteurs, des manuscrits, des sources imprimées, des premiers vers, des langues, des degrés d'alternance et des répertoires cités, ont été établis à partir de l'anthologie et du répertoire bibliographique.

Liste des citations. – Environ trois cents citations de la Bible, des hymnes, de la liturgie ou d'auteurs classiques ou médiévaux identifiées dans le courant de l'anthologie sont ordonnées dans une première partie par langues, et dans une seconde partie par sources.